

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 5 novembre 2018

Le Conseil d'École s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 18h30, dans la salle des fêtes de La Grève sur Mignon.

Étaient présents :

- Les élus :
M. Renaud (maire de Cramchaban), M. Pelletier (maire de La Laigne et président du SIVOS), M. Gallian (maire de La Grève), Mme Boisseau (SIVOS), M. Caron (SIVOS), Mme Sauvaget (élue La Grève et SIVOS).
- Les représentants de parents d'élèves :
Cram : M. Dupuis, M. El Filali et M. Guérin.
La Laigne : Mme Drapeau, Mme Espinasse et M. Hoffmann.
La Grève : Mme Canu, Mme Engel-Brassaud, Mme Jousseau, Mme Pochon, M. Berchaire.
- Les enseignants :
Cram : Mme André-Bouclaud (MS) et Mme Lefèvre (PS et directrice de l'école de Cram).
La Laigne : Mme Batard (GS) et Mme Métreau (CP et directrice de l'école de La Laigne).
La Grève : Mme Aubagnac (CM1-CM2), M. Barbat (CM2), M. Roulin (CE2) et Mme Gottardo-Véron (CE1 et directrice de l'école de La Grève).
- Mme Gusseau (animatrice périscolaire et cantinière).

Absents excusés :

- M. Marmonier (IEN)
- Mme Bruneau (déléguée adjointe CM2)

Secrétaire de séance : Lisa André-Bouclaud, adjointe Cramchaban

Début de séance : 18h30

1. Validation du PV du dernier conseil d'école

Le PV est voté à l'unanimité.

2. Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école vote le règlement intérieur de l'école ; établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ; donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination ; le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Le conseil d'école statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école :

Cram :

Participation	
Nombre d'inscrits	103
Nombre de votants	70
Nombres de bulletins blancs ou nuls	10
Nombre de suffrages exprimés	60
Taux de participation	67,96%

Taux supérieur aux années précédentes

La Laigne :

Participation	
Nombre d'inscrits	90
Nombre de votants	50
Nombres de bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	47
Taux de participation	55,56%

La Grève :

Participation	
Nombre d'inscrits	161
Nombre de votants	65
Nombres de bulletins blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	59
Taux de participation	40,37%

Les prochains conseils d'école ont été fixés comme suit : le 5 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Cram et le 13 juin à 18h30 à la salle des fêtes de La Laigne.

3. Règlement intérieur

Une modification est apportée au point 1.3 concernant les horaires des trois écoles suite au changement de rythmes scolaires.

	La Laigne	Cram Chaban	La Grève
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 11h50 13h20 - 16h	8h40- 11h45 13h15 - 16h10	8h50- 12h30 14h - 16h20

Les horaires d'APC sont également modifiés : ils concernent les 4 jours d'école, sur proposition de chaque enseignant.

Cramchaban : de 16h10 à 16h50

La Laigne : de 16h à 16h45

La Grève : de 16h20 à 17h20

Mme Métreau soulève une question relative au repas des enfants en cas de neige (si le bus ne passe pas pour emmener les enfants à la cantine de Cram). Elle souhaite en discuter avec le SIVOS : une réunion est actée.

4. Bilan des travaux d'été

Cram :

Anti pince-doigts aux portes : ils seront installés très prochainement.

Les rideaux demandés dans le bureau de direction n'ont pas été installés.

Les cloisons demandées dans les WC ont été installées, une demande est faite pour repeindre les toilettes car la peinture s'écaille, ce qui n'est pas hygiénique.

La table du préau n'est pas réparable : les enseignantes demandent à ce qu'elle soit enlevée.

Les sols des classes et du dortoir sont en très mauvais état : il est prévu qu'ils soient changés prochainement.

La cloche demandée les années précédentes n'a pas été fournie, la demande est réitérée, cette fois pour permettre de signaler aux parents le matin que l'heure de fermeture du portail approche et qu'il faut quitter l'école.

Un panneau du grillage est en mauvais état et doit être remplacé : le maire est en attente de devis.

La Laigne

Les étagères demandées dans la classe des GS ont été installées.

Le système d'ouverture de la porte des WC a été changé : la chaîne qui permettait de garder la porte ouverte a été remplacée par un clip en pastique, qui n'est pas idéal. Les enseignantes demandent à ce que la chaîne soit remise en place.

Les peintures de la cour demandées n'ont pas toutes été effectuées : M. Pelletier demande à ce qu'on lui dise précisément ce qui manque afin que cela soit terminé.

Mme Métreau demande à ce qu'un film plastique blanc soit apposé sur son tableau pour permettre de vidéoprojecter des documents.

La Grève :

Néon cassé et prise déboîtée dans la classe de CE2 : la prise a été remise en place, le néon n'a pas été changé.

Les inscriptions vulgaires sur le banc de la cour n'ont pas été effacées.

Le terrain de foot n'a pas été remis à niveau.

La demande pour un visiophone et un système d'ouverture à distance de la porte côté rue n'a pas reçu de réponse.

Un cadenas à code avait été posé sur le portail de l'entrée de l'école : il a été volé pendant les vacances de la Toussaint, ainsi que la chaîne. M. Gallian avait indiqué dans la journée qu'il sera remplacé rapidement.

La peinture de la classe de CM2 et de la salle des maîtres, demandée depuis 4 ans, n'a pas été effectuée.

Des étagères ont été installées sous le tableau dans la classe de CE1.

5. Effectifs à la rentrée 2018

PS : 26 MS : 27 Soit 53 élèves à Cram	GS : 22 CP : 23 Soit 45 enfants à La Laigne	CE1 : 22 CE2 : 23 CM1 : 15 CM2 : 28 Soit 88 enfants à La Grève
---	---	--

Total RPI : 186 enfants

6. Bilan des alertes incendie et des alertes intrusions

Cram :

- Alerte incendie faite le 16/10/2018 – Tout le monde avait été prévenu : PS : évacuation en 1min 21 sec ; MS : évacuation en 2 min 11 sec. Tout a bien fonctionné, c'est une nouvelle sonnerie qui est très forte.

- PPMS : exercice attentat intrusion fait le 18/10/2018 – Confinement dans la classe 2 (cachés sous les tables) et dans le dortoir (cachés derrière les lits et le bureau) pendant 5 minutes.

Remarque : il n'y a pas de rideaux dans le bureau, pièce dans laquelle il y a internet, la trousse de secours, le point d'eau et le téléphone.

La Laigne :

- L'alerte incendie a eu lieu le mardi 24/09/2018, le signal sonore est une alarme électrique et l'école a été évacuée en moins d'une minute. Alarme déclenchée par la maîtresse de GS dans sa classe.

- PPMS : intrusion. Ce premier exercice a eu lieu le vendredi 05/10/2018. GS : Sous les tables (4 à 5 min) CP : lecture d'un album à voix basse (20 min environ)

Pour ces deux premiers exercices, les enfants, l'Atsem et l'enseignante avaient été prévenus.

La Grève :

- Alerte incendie sera fait lundi 12 novembre. Des CM2 iront prévenir les autres classes. Le déclenchement de l'alarme se fait dans le bâtiment principal, les classes de CE2 et CM1 n'entendent pas ce signal : problème de piles dans le relais, relais qui n'a en fait jamais fonctionné.

Question des parents : comment se fait-il que les alarmes dans les deux classes de la cour ne fonctionnent pas, alors que cela est signalé depuis des années en Conseil d'École ?

- PPMS attentat intrusion 12/10/2018 : corne de brume à piston pour remplacer les sifflets. Le signal a été entendu par toutes les classes. Quelques élèves n'ont pas pris l'exercice au sérieux. L'exercice sera à refaire.

Une question est émise par les parents d'élèves : des exercices incendie ont-ils déjà été effectués la cantine de Cram et de La Grève ?

Réponse du SIVOS : pas systématiquement, mais cela pourra être fait.

7. Bilan financier des coopératives scolaires

Au début de l'année scolaire :

Cram : en septembre, il restait 187,57 €. Les cotisations à la coopérative s'élèvent 440 € soit 627,57€ actuellement (environ 100€ à venir suite au partage des bénéfices de la tombola de juin 2018).

OCCE : 150€ de cotisation

Grosse dépenses l'année dernière : sortie au zoo de Mervent (1000 €)

La Laigne : Reste un peu plus de 1000 € (peu de dépenses sur les sorties, utilisation du bus du conseil général).

Peu de participations de la part des parents.

L'adhésion à l'OCCE a augmenté de manière significative cette année.

(environ 100€ à venir suite au partage des bénéfices de la tombola de juin 2018).

La Grève : 3686,29€ euros : 423 € de cotisation à la coopérative de la part des parents, 268,80€ pour adhésion à l'OCCE et l'assurance, soit un solde actuel de 3840€ (environ 400€ à venir suite au partage des bénéfices de la tombola de juin 2018).

D'une manière générale, la participation des parents semble en baisse sur l'ensemble du RPI.

8. Projets de l'année scolaire

Cram :

Décloisonnement entre 15h et 16h : Sur cette période 2, créations de Noël pour le marché de Noël.

Sortie conseil général : asinerie du Poitou à Dampierre sur Boutonne (visite guidée, pansage des ânes, attelage et activités sensorielles avec un animateur)

Sortie : Pougne Hérisson, Nombri du monde (Atelier « Promenons nous dans le conte » pour s'approprier le langage, s'éveiller au monde et aux autres ; visite pour découvrir comment sont nées les légendes)

Marché de Noël le 21/12 à la salle des fêtes de Cram de 16h30 à 20h : venues de créateurs, vente d'objets fabriqués par les élèves. Buvette gérée par l'APE.

La Laigne :

Les classes se rendent à la ludothèque et à la bibliothèque toutes les semaines en alternance.

Pour les journées du patrimoine, les élèves sont allés voir le lavoir de La Laigne.

Boulangerie de La Laigne (pains au lait et pain) + visite du fournil. Décoration de la boulangerie.

Goûter au Resto des Fréros le 07/12.

Vente de calendriers

Visites à la Maazra : 3 sorties (travail sur les saison, sur les plantes aromatiques, les sens, la mare (pleine de grenouilles), travailler sur l'âne. Financement intervenant.

Potager dans le jardin de l'école GS et à l'aire de jeux de La Laigne pour les CP
Projet des Incorruptibles (prix littéraire) 5 livres en compétition, carnet de lecture individuel, vote national.
Carnaval avec défilé dans le village.
Sortie en forêt de Benon.
Intervention à l'école des Pompiers.
Sortie à La Ronde (découverte animaux de la mare et de la prairie) ou à Montlieu-la-Garde (sur le thème de la Forêt).
Sortie à La Rochelle : Musées des Beaux Arts en relation avec le portrait le matin et l'après-midi, sortie au Muséum d'Histoires Naturelles (travail sur la classification des animaux).

CP : piscine à la fin de l'année.

La Grève :

Les 4 classes vont à la bibliothèque.
Classes de CE1 et de CM1-CM2 : natation scolaire en période 5.
Classes de CE2, CM1-CM2 et CM2 : Intervention de l'animatrice sportive de la CDC sur les jeux innovants en TCHOUKBALL.
CM2 en période 4 : voile scolaire (par la CDC) 2 au 7 mai.
Animations en lien avec le Pôle Nature de Taugon : la forme reste encore à déterminer.
Séjour « classe découverte » : du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2019. Voyage des quatre classes à Artigues-Campan.

La fête des écoles aura lieu soit le vendredi 28 juin soit le samedi 29 juin à La Grève.

9. Plan mercredi

Le club de loisirs de Courçon est le porteur du projet.

Il s'agit d'un label créé par le gouvernement qui propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs suite au retour à la semaine de quatre jours. Pour bénéficier de ce label, le projet doit respecter les principes de la charte établie : s'inscrire dans le PEDT, offrir des services de qualité, s'ancrer dans le territoire, être en lien avec le projet d'école, etc ...

Pour les familles, il n'y a pas d'incidence financière.

Le projet a été validé par le SIVOS et déposé dans les délais : en attente d'une réponse.

10. Parole au SIVOS et aux mairies

SIVOS :

Arrêt des TAP, plus de mercredi.

La réorganisation des transports scolaires a entraîné des « cafouillages » à la rentrée. Réfléchir à de nouveaux horaires de transport pour la rentrée prochaine, pour limiter les temps d'attente à certains moments de la journée. Les enseignantes de Cramchaban signalent qu'une Atsem, en arrêt maladie depuis plusieurs semaines, n'était pas remplacée ce jour. Elles insistent sur la difficulté de ne travailler qu'avec une Atsem pour deux classes (surveillance du dortoir, ateliers d'apprentissage, imprévus dans la journée...), et que la sécurité des élèves est aussi en jeu. M. Pelletier explique qu'une personne s'était engagée pour le remplacement, mais s'est désistée au dernier moment et qu'il a été difficile de trouver quelqu'un d'autre dans un délai aussi court (incluant des jours fériés). Il assure qu'il trouvera quelqu'un pour la remplacer au plus vite (si possible pour le jeudi de cette semaine, sans certitude).

12. Questions des représentants de parents d'élèves

La présidente émet quelques réserves quant à certaines questions, qui mériteraient probablement d'être étudiées ailleurs qu'en conseil d'école.

1) Organisation – Etat des lieux

Quelle est la constitution du SIVOS (rôle et pouvoir) ?

Quelle est le nombre travaillant pour le SIVOS (type de contrat, nbre d'heure, fonction / rôle exercé) ?

Quelles sont les entrées de financement et leur hauteur ?

Quelles sont les sorties en dépense et leur type (amortissement du matériel, fonctionnement du service, indemnité ainsi que leurs raisons) ?

Quelles est la liste des équipements et locaux qui sont sous la responsabilité du SIVOS ?

Quelle est le prix d'un repas en termes de matière première brutes ?

Quelle est situation financière du SIVOS ?

Si elle est déficitaire, avez-vous identifier les raisons de ce déficit et les actions possibles à mettre en œuvre ?
→ M. Gallian propose, avec l'accord du président du SIVOS M. Pelletier, qu'une réunion soit organisée entre le SIVOS et les parents d'élèves, afin de répondre à leurs questions à propos du fonctionnement du SIVOS.

2) Cantine

a) Problème de transmission des factures des cantines

Il a été remonté à plusieurs reprises des dysfonctionnements sur la transmission des factures de cantine (réception d'un courrier de relance alors que la facture n'a toujours pas été réceptionnée ou absence totale de facture). Aujourd'hui, plusieurs parents ont reçu un courrier d'un huissier pour ces factures impayées avec une majoration. Surtout que certains parents ont payé en double certains mois de cantine lié à ce dysfonctionnement.

- *Pourquoi cette remontée n'a pas été prise au sérieux ? Quelles sont les actions réalisées suites à cette remontée ?*
- *Quelle est le prix de cette prestation mal exécutée ?*
- *Quelles sont les actions mises en œuvre pour éviter que ce phénomène ne se reproduise ?*
- *D'après le contrat signé avec le SIVOS, tout impayé ne permet pas de pouvoir inscrire l'enfant. Pourquoi les parents n'ont pas été informés des impayés encourus lors de l'inscription ?*

→ Les élus affirment que cette question est prise très au sérieux, et que chaque dysfonctionnement signalé a fait l'objet d'une remontée de leur part au service concerné au Trésor Public. Le reste n'est pas de leur ressort, ils ne peuvent que signaler les dysfonctionnements. M. Gallian propose de se renseigner concernant la question de huissier et de l'impossibilité pour les parents de se rendre sur place (au centre des finances publiques) pour payer directement.

b) La restauration à La Grève

Cette situation a été tolérée de manière provisoire, nous sommes au-delà de la dérogation accordée (3 ans).

Des investissements ont été réalisés pour la création de cette cantine.

Quelle est la somme investie ?

Pourquoi les financements n'ont pas été accordées ? Y'a-t-il un recours possible ?

→ M. Gallian rappelle qu'il ne s'agit en aucun cas d'une dérogation, et indique que la commune de La Grève met gratuitement à disposition du SIVOS la salle communale. Cette mise à disposition avait été donnée pour 5 ans, pour la construction éventuelle d'une nouvelle cantine. Les subventions de l'état n'ont pas été attribuées, la construction n'a donc pas pu se faire. La commune avait tout de même acheté le terrain, avec l'aide de la CDC.

c) La restauration de Cram-Chaban

a. Gestion de la cantine

Quelle est la politique et la stratégie alimentaire pour les deux cantines à moyen et long terme ?

Car à la lecture du dernier compte-rendu de réunion du 8 octobre 2018, une décision doit être prise concernant le choix d'un prestataire pour la livraison de repas pour décembre.

Pourquoi cette proposition ne fait pas partie d'une consultation à l'ensemble des parents ?

L'achat d'une chambre froide est-elle liée à cette démarche ?

Est-ce que le fonctionnement actuel de la cantine de Cram présente un risque sanitaire et alimentaire ?

Un audit a été réalisé ? si la réponse est oui, quelles sont les conclusions.

Quelles normes ont fait l'objet d'une évolution et quelles sont leurs impacts sur la cantine de Cram ?

Un plan d'action a-t-il été défini ?

b. Travaux

Est-ce que la cantine sera opérationnelle lors de la réalisation du premier service (5/11/18) ?

Un nettoyage est-il prévu et par qui ?

Les filtres des climatiseurs seront changés prochainement. Un rapport sur le test d'efficacité des filtres est-il prévu ? Quelle est la périodicité de cette maintenance ? Un autre prestataire de type Daikin ou Hervé thermique aura été mieux approprié qu'ENGIE.

→ Aucune décision concernant un changement de prestataire ne sera prise en décembre. Il n'y a, pour l'instant, pas d'intérêt financier à changer de mode de fonctionnement.

La chambre froide a été remplacée simplement parce qu'elle était défectueuse et irréparable.

3) Les horaires de transports

Les horaires actuels ne permettent pas à certains parents de réaliser d'un délai très court, l'entrée dans le hall, la mise en place des chaussures, la mise à disposition de l'enfant à l'enseignant et sa sortie. Car l'entrée est parents est coordonnée avec l'ouverture des portes par L'ATSEM à l'arrivée du bus.

Quelles sont les solutions possibles pour résoudre cet embouteillage ?

→ M. Pelletier indique qu'il pourra faire une demande auprès de la région afin de modifier de quelques minutes les horaires de transport.

Question concernant les APC

Nous sommes surpris que cette activité soit proposée après le passage du bus de ramassage scolaire tous les mardi entre

les semaines du 05 novembre au 14 décembre 2018 sans que soit proposée aux parents une solution pour que leur enfant puisse y participer sans discrimination notamment au vu des horaires.

En effet, si notre enfant assiste à cette activité, il est nécessaire qu'un parent soit disponible pour aller chercher son enfant à 16h50 cela 6 fois puisque les APC se déroulent sur 6 semaines. Or, avec mon conjoint, nous n'avons aucune famille sur place et nous travaillons tous les 2 à plus de 20 kms, (moi à La Rochelle, mon conjoint sur Marans) et nous ne pouvons quitter notre emploi à 16h30, (ou plutôt 16h pour moi à partir de La Rochelle...).

Cette activité intéressante est proposée à tous les moyens mais personne ne s'est soucié de savoir si les parents pouvaient venir chercher leurs enfants à 16h50 (mis à part la question posée dans le cahier de liaison une semaine plus tôt mais sans se soucier réellement de la réponse des parents). Notre fille prend tous les après-midi le bus de ramassage scolaire pour rejoindre la garderie de La Laigne où ne ne pouvons pas aller la chercher avant 18h45 en raison de notre activité professionnelle.

Nous ne pourrions pas non plus prendre 6 demies journées pour aller chercher notre fille sur 6 sessions. Or, même s'il est vrai que les APC ne sont pas obligatoires, ils constituent un temps intéressant (et nous pouvons remercier les enseignantes qui proposent ce temps) pour chaque enfant pour consolider ses apprentissages. Soumettre la participation d'un enfant aux possibilités pratiques des parents, cela est discriminant.

Madame ANDRE m'a précisé que ce temps ne pouvait se dérouler sur la pause méridienne puisque l'Education Nationale imposait une pause méridienne d'1h30 minimum donc quelle solution pratique pourrait être proposée pour les enfants qui n'ont d'autres choix que de prendre le bus à 16h10 pour se rendre à la garderie? Proposer ces APC à la garderie? La maîtresse m'a proposée peut être de voir avec les communes si elles pouvaient mettre à disposition un bus... ou de s'entendre avec d'autres parents... (or si nous souhaitons que notre fille bénéficie de ce temps 6 fois, il faudrait un parent qui puisse aller la chercher à 16h50 et la garder jusqu'à 19h ce qui me paraît difficile).

→ M. Pelletier réitère ses propos concernant une demande à la région pour modifier les horaires et obtenir un deuxième passage du bus dans les différentes communes : il demande à ce qu'une unique demande précise lui soit adressée en ce sens.

4) Locaux

Plusieurs parents ont constaté une recrudescence de mal de gorge ou le nez pris alors nous n'avons pas encore goûté à l'hiver. Y'a-t-il une négligence ou un changement de produit utilisé pour l'entretien des locaux.

→ Ni changement de produit, ni négligence.

1/ question concernant la garderie de La Laigne : Compte tenu du nombre d'enfants présents chaque soir (environ une vingtaine) et de la configuration des lieux, le SIVOS envisage-t-il d'affecter une personne à temps plein pour permettre une surveillance optimale des enfants?

→ La question sera transmise au Club de Loisirs de Courçon, car c'est lui qui est en charge du personnel sur le temps de garderie. M. Pelletier se renseignera à ce sujet.

2/ question concernant la cantine de la Grève sur Mignon : suite à la suppression des TAP, envisagez-vous de réaffecter une partie du budget à la mise en place d'un nouveau service de cantine sur La Grève sur Mignon ? Ne pas avoir recours au bus pour emmener les enfants à la cantine de Cram Chaban constituerait ainsi une source d'économie pour le SIVOS et diminuerait le risque routier. Le bien-être de l'ensemble des enfants scolarisés à la Grève serait ainsi mieux pris en compte puisqu'en déjeunant sur place, ils pourraient bénéficier de l'intégralité de leur pause méridienne.

→ M. Gallian n'y est pas favorable. Il rappelle que la salle communale est mise à disposition gracieusement, et qu'un deuxième service ne permettrait pas de faire des économies. Pour une centaine d'enfants, la cuisine ne serait plus adaptée, un changement est donc impossible dans l'immédiat.

Pour conclure, l'éventualité d'un pôle scolaire unique sur le RPI est évoquée par les parents. Les avis des maires sont partagés, tous n'y sont pas favorables : M. Pelletier, par exemple, tient à ce que les communes gardent chacune leur école, M. Renaud pas obligatoirement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

À La Grève, le 5 novembre 2018

La directrice,

La secrétaire de Séance, Lisa André-Bouclaud

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Messieurs les Maires de Cramchaban, La Grève sur Mignon et La Laigne.
- Monsieur le président du SIVOS
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Madame la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
- Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante.